

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 30 (1982)

**Artikel:** Une stèle de donation de l'An 21 de loupout II au Musée d'art et d'histoire  
**Autor:** Chappaz, Jean-Luc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728547>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une stèle de donation de l'An 21 de Ioupout II au Musée d'art et d'histoire


Par Jean-Luc CHAPPAZ

Le monument que nous présentons au public genevois, récemment entré dans les collections du Musée d'Art et d'Histoire (inv. 23473), est connu depuis une vingtaine d'années et a déjà suscité de nombreux commentaires historiques, sans toutefois avoir été entièrement publié<sup>1</sup>. Il s'agit d'une stèle dite «de donation», relatant l'offrande d'une terre au dieu Harpocrate (Horus l'Enfant) de Mendès, dans le delta (aujourd'hui Tell el-Roba), d'où la stèle provient certainement.

## Description

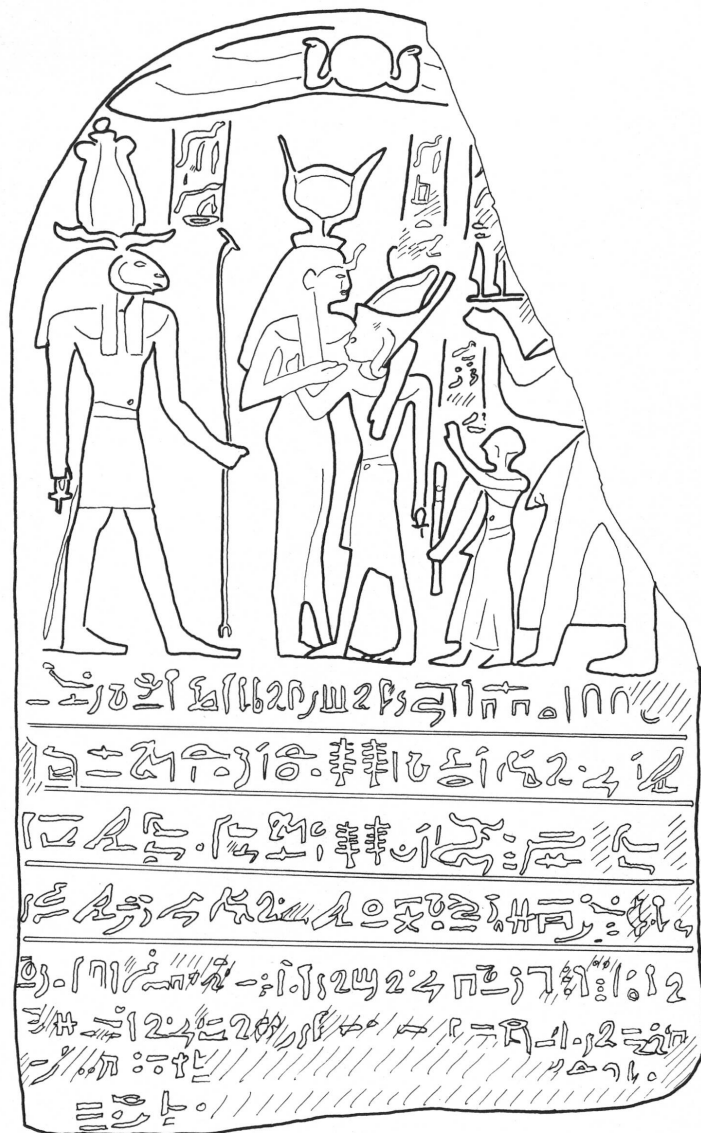
La stèle, cintrée, en calcaire tendre, mesure 53 centimètres, pour une largeur de 32 centimètres et une épaisseur oscillant entre 6 et 8 centimètres. La partie supérieure droite est aujourd'hui perdue et nous prive de la totalité de l'image du donateur (probablement le roi).

Au centre, planant sur la scène figurée dans le cintre, un disque solaire ailé, protégé par deux *uraei*, représente conventionnellement le dieu Horus de Béhedet. Au-dessous, nous assistons à la donation proprement dite. Le roi (?), tout à droite, vêtu d'un pagne long et d'une

ample tunique, présente le signe de la campagne (  ) aux divinités qui se trouvent sur la gauche. Devant lui, à plus petite échelle, le prêtre horaire Gem-en-ef-Hor-bak est vêtu de façon similaire, mais reconnaissable à son «bâton horoscopique», insigne de sa fonction, qu'il tient dans sa main droite, levant la gauche vers les divinités pour les adorer. Son crâne semble rasé, néanmoins une petite mèche descend sur le côté.

Devant eux se tient la triade de Mendès<sup>2</sup>. Au centre de la stèle, tournant le dos aux donateurs, figure le dieu Harpocrate, fils de la triade. Il est coiffé du pshent (double couronne pharaonique) et porte, comme il convient pour une divinité juvénile, la «mèche de l'enfance» sur le côté de la tête. Son cou est orné d'un collier large, non détaillé. Il a revêtu le pagne classique court. Sa main gauche tient une croix de vie.

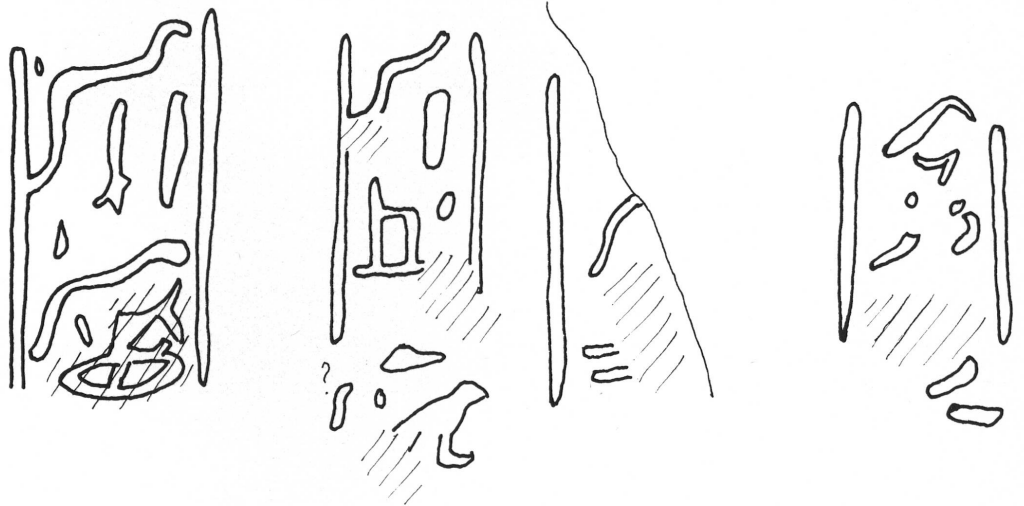
Face à Harpocrate, Isis, enserrée dans une longue robe-fuseau, porte une perruque longue tripartite, *uraeus* au front, surmontée d'un modius qui sert de support au disque solaire entouré de cornes de vache (coiffure hathorique). Un large collier recouvre son cou. De la main



1. Stèle inv. 23473, dessin.



3. Fac-similé des inscriptions du cintre: 1. Devant le dieu Ba-neb-djed. 2. Devant la déesse Isis. 3. Au-dessus de Gem-en-ef-Hor-Bak. (Echelle 1/1).



gauche, elle enlace son fils Harpocrate, et de la droite, elle lui donne le sein.

Sur la gauche, légèrement à l'écart, prend place le dieu principal de Mendès: Ba-neb-djed (Le Bélier seigneur de Mendès). Criocéphale, sa tête est coiffée d'une couronne composite (couronne *atef*): paire de cornes de bélier, tiare encadrée de deux hautes plumes et disque solaire au sommet. Il porte une perruque tripartite longue et un large collier. Il est vêtu du pagne classique court, auquel est accrochée la queue rituelle. Sa main droite tient le signe de vie et sa gauche le sceptre *ouas* (puissance)<sup>3</sup>.

Le texte occupe le bas de la stèle, sur une hauteur de 20 à 22,5 centimètres. Il est réparti en huit lignes, notées en hiéroglyphique gravé, comme sur la majorité des stèles de donation. Les quatre premières sont encadrées et soigneusement notées. La suite est plus resserrée et particulièrement ardue à lire du fait de nombreuses cassures, de plusieurs éclats et d'une certaine négligence du scribe. La dernière ligne ne paraît pas avoir pu être inscrite en entier. La stèle n'est pas horizontale et sa base, sans marque apparente de cassure, présente une patine uniforme semblable à celle des bords. Le lapicide aura certainement utilisé la partie inférieure gauche pour noter encore quelques signes<sup>4</sup>.

### Traduction

#### A) Cintre:

Devant la divinité criocéphale:

A réciter par Ba-neb (-djed).

Devant la déesse (a):

A réciter par Isis, la mère divine.

Au-dessus du petit personnage (a):  
Gem-en-ef(-Hor-)bak.

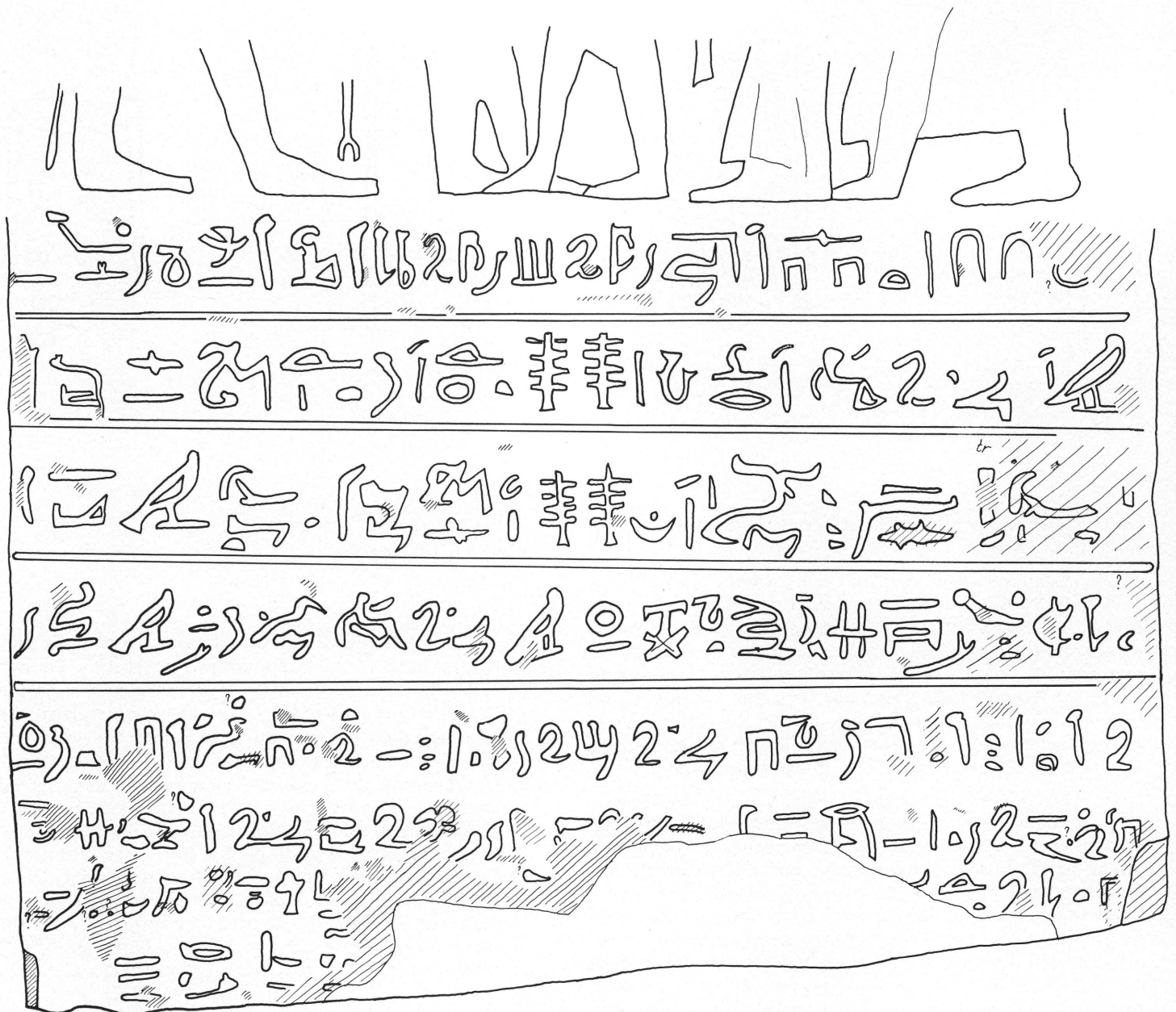
#### B) Stèle:

(l. 1) L'an 21 (b) du Pharaon Ioupout. Accomplir une donation pour (l. 2) Harpocrate qui réside à Djedet (= Mendès) par la main (= par l'intermédiaire) du grand chef des «Ma» (c) (l. 3) et commandant (d) Nes-ba-neb-djed (e), fils du grand chef des «Ma» et commandant Hornakht (e), (l. 4) laquelle (= la donation) est remise (*litt.*: donnée) au supérieur des prêtres horaires (f) d'Harpocrate (g) Gem-en-ef-Hor-bak (g): (l. 5) Un champ de cinq aroures (h), à l'intérieur de la campagne (i) du Clos (j) du Nègre, (qui est) à l'intérieur (l. 6) de la lande de l'Eau pure (k). Quiconque viendrait à voler (l) cette donation à (son) possesseur (m), (l. 7) la peste (de Sekhmet?) s'abattrait (sur lui) (n) ..., on ne transmettra pas ses fonctions à (ses enfants) (o), (l. 8) ... offrandes (?), il ne possédera (p) plus d'eau.

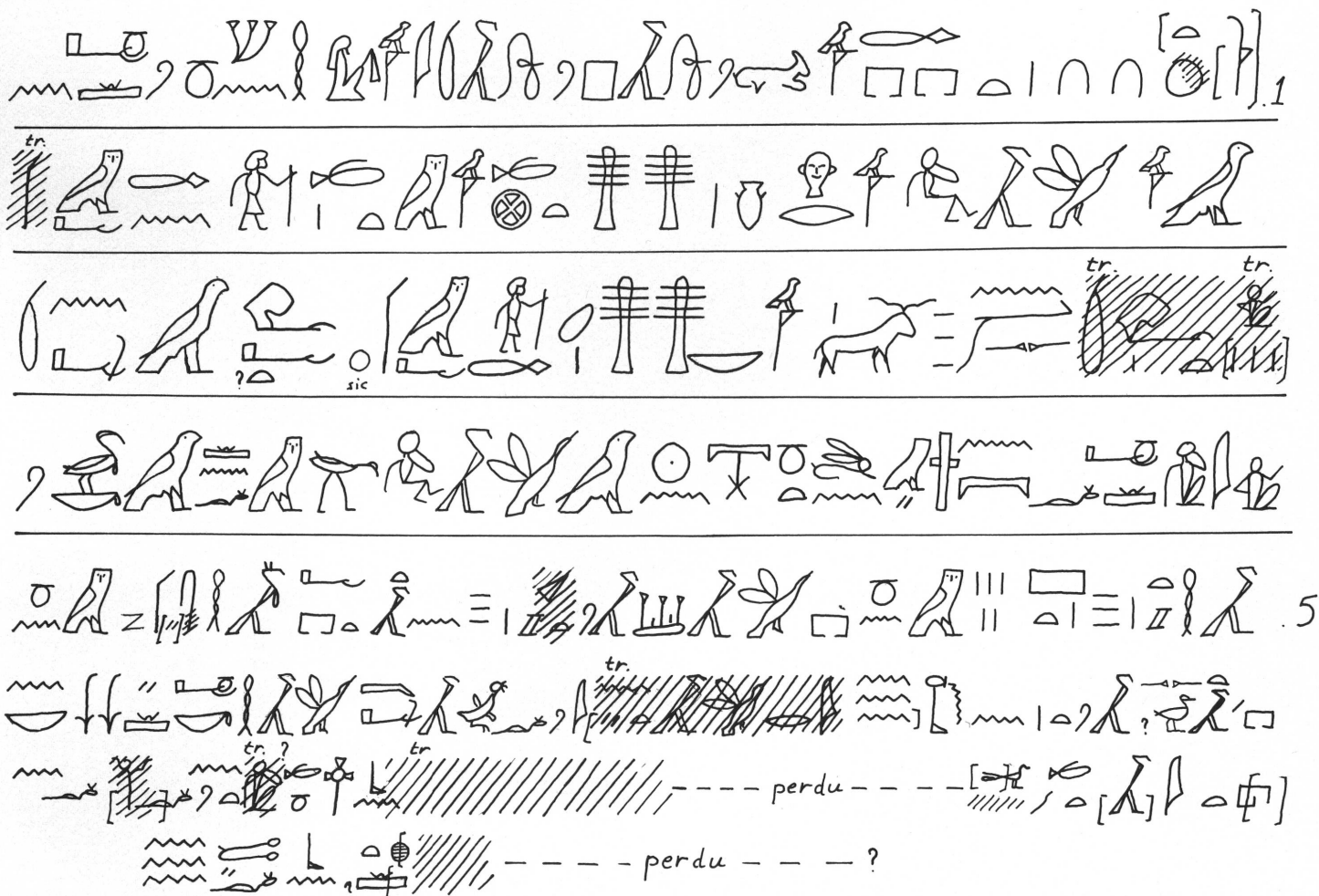
#### Notes à la traduction

a) *Cintre*: Traces de texte au-dessus du signe du champ, à côté du texte légendant Isis. Celui-ci paraît orienté vers la déesse. Le texte qui accompagne Gem-en-ef-Hor-bak donne l'impression d'être noté à l'envers. Cela est dû au fait que les légendes sont écrites en *hiéroglyphique*. L'orientation propre de l'écriture prime ainsi sur l'orientation iconographique.

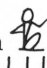

b) l. 1: Sur le  $\Delta$  qui suit le chiffre 21 (considéré comme un adjectif épithète accordé au féminin avec  $\textcircled{\Delta}$ ), voir J. ČERNÝ & S. I. GROLL, *A Late Egyptian Grammar*, Rome, 1978, p. 85 (6.1), A. ERMAN, *Neuägyptische Grammatik*<sup>2</sup>, Leipzig, 1933, p. 111 (§ 244) et K. A. KITCHEN, 1969-1970, p. 60 (n. 2).




4. Fac-similé de l'inscription de la stèle.



5. Transposition hiéroglyphique du texte de la stèle.

c) l. 2-3: La restitution  |  est plausible. Sur les différentes graphies du nom de ce peuple, voir J. YOYOTTE, 1961, p. 123.

d) l. 3: Sur les différentes graphies du titre *h<sup>3</sup>wtj*, voir J. YOYOTTE, 1961, p. 139. Il est probable qu'à la fin de la

ligne, le scribe aura noté  (graphie non répertoriée par J. YOYOTTE) par confusion avec *h<sup>3</sup>tj-<sup>c</sup>*.

e) On notera que le déterminatif est omis après *dd* (*B<sup>3</sup>-nb-dd*) et après *Hr* (*Hr-nbt*). Sur *Ns-b<sup>3</sup>-nb-dd*, voir H. RANKE, *Die ägyptischen Personennamen* I, Glückstadt, 1935, p. 174 (17). Pour *Hr-nbt*, H. RANKE, *op. cit.*, I, p. 249 (10).

f) l. 4: Pour le titre *imj-wnwt*, voir *Wb*, I, p. 316 (2). Sur les «supérieurs des horologues» (*hrj imj-wnwt*), M. J.-Cl. Goyon nous signale les références suivantes: G. LEGRAIN, *Textes recueillis dans quelques collections particulières*, dans: *Rec. Trav.* 14,

1893, pp. 63-64; G. LEFEBVRE, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak...*, Paris, 1929, p. 45 (n. 5); les papyri I 3142 et N 3094 du Musée du Louvre (T. DEVÉRIA, *Catalogue des manuscrits égyptiens...*, Paris, 1881, III, 27. (p. 72) et III. 96. (p. 121) et la stèle 2502 du Musée de Florence (S. BOSTICCO, *Le stele egiziane...* III, Florence, 1972, pp. 21-22 et fig. 11).


g) l. 4: Absence de déterminatif dans le nom *Hr-p<sup>3</sup>-hrd* (cf. l. 2) et après le *Hr* de *Gm.n.f-Hr-b<sup>3</sup>k* (Cf. H. RANKE, *op. cit.*, I, p. 351 (26)).

h) l. 5: Graphie archaïque du mot *s<sup>3</sup>t*. Voir G. MÖLLER, *Hieratische Paläographie...*, I, Leipzig, 1909, No 683 et T. G. H. JAMES, *The Hekanakhte's Papers*, New-York, 1962, I, 12 et V, 16 et Pal. 15.

i) l. 5: *p<sup>3</sup> s<sup>3</sup>w n t<sup>3</sup> t nhsj. Š<sup>3</sup>* (cf. D. MEEKS, *AL* II (1978), p. 367) désigne une campagne inondée, donc irrigable et cultivable. Voir aussi H. GAUTHIER, *Dictionnaire de noms géographiques...* V, Le Caire, 1928, p. 99: «substantif désignant toute espèce de terrain recouvert d'eau, irrigable et fertile...». Sur notre







6. Photographies du moulage des quatre dernières lignes du texte, sous deux éclairages. La direction originale des signes a été rétablie en inversant le négatif au tirage.



stèle, il serait possible de transposer . Malgré le  $\Delta$ , le mot est masculin (article  $p^3$ ). M. J.-Cl. Goyon nous suggère la traduction de «verger» (*Wb.* IV, p. 399 (9) et 400 (6-9)).

j) l. 5:  $\text{t}$  désigne essentiellement un lieu clos (cf. D. MEEKS, *AL* I (1977), pp. 55 et II (1978), p. 60-61. De nombreux noms géographiques sont formés sur la base ( $t^3$ )  $\text{t}$  ( $n$ )... (cf. H. GAUTHIER, *op. cit.* I, Le Caire, 1925, pp. 160-163 et D. MEEKS, *Le grand texte des donations au temple d'Edfou*, Le Caire, 1972, pp. 58-60 (n. 29)).

Le nom de ce terrain ne paraît pas être attesté ailleurs.


k) l. 6: Le groupe  est très problématique. Les transpositions  ou  ne sont guère satisfaisantes. Dans le premier cas,  ne trouve guère sa place. Dans le second,

il faudrait penser soit à une graphie corrompue de  $m^3wt$  (terre nouvelle créée par les dépôts alluviaux du Nil (cf. H. GAUTHIER, *op. cit.* III, Le Caire, 1926, p. 3-6 et D. MEEKS, *op. cit.*, Le Caire, 1972, pp. 147-148, § 21), soit à un emploi substantivé d'un participe passif tiré de  $m^3c$  (rendre juste, exact) et traduire: «... à l'intérieur de ce qu'a rendu exact le prêtre *ouâb* (=prêtre purificateur, qui aurait fait œuvre d'arpenteur). A l'appui de cette thèse, on relèvera une idée analogue sur la stèle 67.119 du Musée de Brooklyn, mais avec un *vocabulaire différent* (cf. K. A. KITCHEN, 1969-1970, p. 66). Malheureusement, cet emploi de  $m^3c$  n'est pas attesté ailleurs.

Aussi, préférons-nous transposer  comme nous le propose M. J.-Cl. Goyon, qui, dans une lettre du 25 mai 1982, nous écrit: «Le groupe est incontestablement  comme le


suggèrent les graphies de *S<sup>3</sup>w* (Sais) sur la stèle de Tefnakht (R. EL SAYED, *Documents relatifs à Sais et à ses divinités*, Le Caire, 1975, p. 43 sqq. et pl. VII).

«Ce mot bien entendu est un *hapax*! Pourtant, il pourrait être le

même que  de la stèle du «Satrape» Ptolémée,

l. 15. H. GAUTHIER, *op. cit.*, V, Le Caire, 1928, p. 1, le traduit par «langue de terre, dune littorale» et il désignerait probablement la bordure côtière du Lac Borollos. Toutefois, au *Wb.* III, p. 410 (18) le mot est précédé de *p<sup>3</sup>* masculin!

«D. MEEKS, *AL* II (1978), p. 305, signale un mot

 attesté aux *CT* V, 186 c-d et VI, 15 c

de «sens inconnu», mais qui me paraît correspondre étroitement au terme utilisé ici, c'est-à-dire «terre sablonneuse» ou «sablon» (repris dans la version B 10 c en *s<sup>3</sup>tw* «sol») propices à la poussée des végétaux, car le défunt qui veut s'approcher de ces terrains est considéré comme une plante (*CT* V, 186 c-d) ou encore c'est sur ces terrains qu'il coupe un arbre (VI, 15 c).

«Je proposerais une traduction «lande», car il peut s'agir de *s<sup>3</sup>tw* (*Wb.* III, p. 433-424). On aurait donc «la lande de l'eau pure» car je crois que c'est plutôt ainsi qu'il faut comprendre *w<sup>3</sup>b* ici (et non allusion à un «prêtre purificateur»).»

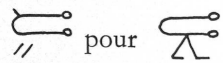

l) l. 6; *šj* n'est pas commun dans les formules d'imprécation, qui emploient plutôt *thj* (transgresser). On en mentionnera pourtant deux autres exemples: la stèle 67.118 du Musée de Brooklyn (cf. K. A. KITCHEN, 1969-1970, p. 59) et un graffito du Wadi-En (cité par H. SOTTAS, 1913, p. 165). Dans les deux cas la lecture n'est pas absolument certaine.

m) l. 6; La fin de cette ligne et de la suivante ont été transcrites par M. J.-Cl. Goyon, qui reste «toutefois gêné par *p<sup>3</sup>* adjoint à *nm* qui normalement correspond à un pluriel et qui se demande si l'on peut «voir en *p<sup>3</sup>* l'article devant un collectif repris en *nm*?»

n) l. 7:  pour  («tomber sur..., s'abattre

sur...»). Après *šdt* (peste) restituer probablement *Shmt* ou *rnpt*. L'expression «la peste de l'année», provoquée par Sekhmet est bien connue. Voir Ph. GERMOND, *Sekhmet et la protection du monde*, *Aegyptiaca Helvetica* 9, 1981, p. 286 sqq. On notera cependant que le mot *šdt* ne figure pas, à notre connaissance, dans les formules d'imprécation.

o) l. 7: Transposition de M. J.-Cl. Goyon, qui s'appuie sur *Wb.* II, p. 373 (22). Sur des formules analogues, incluant un «chantage» sur les héritiers, voir K. A. KITCHEN, 1969-1970, pp. 60 et 65 et H. SOTTAS, 1913, pp. 150, 153, 156 et 164.

p) l. 8:  pour  (*itj*). *Wb.*, I, p. 149, 4-11; ou

*šj* (puiser). La menace d'une privation de boisson et de nourriture se retrouve sur la stèle 45779 du Musée du Caire (cf. G. DARESSY, *Trois stèles de la période bubastide*, dans: *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, 15, 1915, p. 144, où, il est vrai, une offrande de bière est précisée sur le contrat de donation, et sur une stèle inédite (?) du Caire, citée par H. SOTTAS, 1913, p. 161.

## Commentaires

Le contenu même de la stèle s'apparente à un contrat. Après la date, on apprend qu'un chef de tribu libyenne (c'est-à-dire berbère) au nom parfaitement égyptianisé, Nes-ba-neb-djed (Celui qui appartient au Béliet de Mendès), fils de Hor-nakht (Horus est victorieux), fait don au dieu Harpocrate d'un lopin de terre fertile<sup>5</sup>, qu'il remet au prêtre horaire Gem-en-ef-Hor-bak, représentant du clergé<sup>6</sup>.

Le terrain a une superficie de cinq aroures, unité qui représente une dimension de 100 × 100 coudées, cette dernière mesurant 0,523 de nos mètres. Celui-ci s'étend donc sur 50.000 coudées carrées, ce qui, traduit dans notre système métrique, correspond à une étendue de 13.676,45 mètres carrés (1,36 hectares)<sup>7</sup>. Le terrain lui-même est désigné par une périphrase marquant sans aucun doute qu'un noir, ou un personnage surnommé «Le Nègre», y a séjourné. La stèle devait y être implantée, peut-être en marquant, telle une borne, une des limites<sup>8</sup>.

Enfin, le texte se conclut par une formule d'imprécation, menaçant quiconque détruirait l'intégrité de la donation des pires châtiments (terrestres ou posthumes) que les divinités outragées peuvent réserver à un mortel<sup>9</sup>.

Il est difficile de connaître le mobile qui animait les donateurs. Peut-être que les particuliers entendaient assurer sur le revenu des terres leur culte funéraire ou les rois contribuer à la mise en valeur économique du pays. D'une magnifique étude réalisée par D. MEEKS<sup>10</sup>, qui recense cent trente documents, il ressort que les stèles de donation fleurissent entre le Nouvel Empire, la Troisième Période Intermédiaire et l'Époque saïte (env. 1551-525 av. J.-C.) et qu'à quelques exceptions près, la majorité de ces monuments provient du delta, dont l'exploitation économique n'aurait débuté qu'à cette période.

Le cintre figure immuablement la donation, en présence du roi ou d'un représentant du pouvoir et quelques lignes, généralement frustes, précisent la nature de l'acte. L'administration et la gestion du don sont toujours confiées au clergé qui devait en retirer le nécessaire à sa subsistance et à celle du culte (cf. note 6).

D'un point de vue historique, la stèle de Genève est particulièrement importante<sup>11</sup>, puisqu'y figure un «an 21 du pharaon Ioupout», lequel n'a pas même l'honneur de voir son nom entouré d'un cartouche royal<sup>12</sup>. Nous sommes évidemment éloignés des grandes époques impériales de la civilisation égyptienne, en pleine Troisième Période Intermédiaire. Le pouvoir pharaonique s'est effrité, plusieurs rois règnent simultanément sur un pays morcelé, et la direction du pays est plus souvent entre les mains de dynastes locaux, dont les Nes-ba-neb-djed et

Hor-nakht de notre stèle en sont des représentants apparentés à une famille libyenne bien connue de cette partie du delta <sup>13</sup>. Il est du reste presque étonnant que le roi soit tout de même mentionné, encore qu'il n'intervienne sûrement que comme référant d'un système de datation <sup>14</sup>.

L'histoire a retenu plusieurs mentions de personnages royaux nommés Ioupout, mentions qui se singularisent toutes par des orthographes très variables de ce nom, ce qui n'aide pas à les identifier. H. Gauthier, après en avoir distingué quatre, connus par peu de témoignages (quand l'attestation n'est pas unique!) adjuge à l'un de ceux-ci le restant des monuments en précisant qu'il y a peut-être plusieurs roitelets à séparer <sup>15</sup>. Dès lors, auquel attribuer cette stèle, particulièrement importante, puisqu'elle est un des deux seuls documents datés se rapportant au(x) roi(s) Ioupout et qu'elle fait état d'une durée de règne élevée?

On écartera sans problème un fils de Chéchanq I (945-924) qui n'a sans doute pas survécu à son père et qui portait d'autres titres <sup>16</sup>.

Une inscription de Karnak retiendra davantage notre attention, puisqu'un Ioupout est corégent de Pédoubastit I (808-783), et que son an 2 correspond à l'an 16 de son aîné <sup>17</sup>. Un Ioupout est encore signalé sur un socle de granit de Tell el-Yahoudieh, sur quelques scarabées et sur un gond de porte en bronze de Tell Moqdam dans le delta <sup>18</sup>. Enfin, lorsque le roi soudanais Piye (alias Piankhy 740-713) conquiert l'Égypte en l'an 21 de son règne (stèle de la Victoire), il mentionne un roi du delta nommé Ioupout <sup>19</sup>.

Les historiens qui ont analysé récemment ce problème <sup>20</sup> proposent de distinguer finalement deux rois. Ioupout I n'aurait régné que quelques mois et ne serait connu que par l'inscription nilométrique de Karnak, alors que tous les autres documents concerneraient Ioupout II. Le meilleur argument est fourni par la généalogie de la famille libyenne mentionnée sur notre stèle, dont ni Nes-ba-neb-djed, ni Hor-nakht, contemporains de Gem-en-ef-Hor-bak n'auraient pu vivre sous Pédoubastit et ses successeurs immédiats. M. L. Bierbrier et K. A. Kitchen proposent même, sur la foi d'un document du Wadi-Gasas (Piye et an 30 d'un roi incertain) d'attribuer plus de trente ans de règne au Ioupout de notre stèle (754-720 ou 715, selon les dates retenues par ces chercheurs) et donc de dater notre stèle de 733 av. J.-C.

Notre description de la stèle est restée volontairement succincte et «terre à terre». Pourtant, il vaut assurément la peine d'examiner plus en détail la disposition de quelques éléments, sa composition et sa «mise en scène».

Comme le texte, les représentations du cintre se «lisent» de droite à gauche: les humains font offrande aux divinités. Nous ne parlerons guère de l'image du roi, très détruite. Le prêtre horaire nous intéressera davantage. Sa petite taille n'a rien de surprenant: il occupe la pro-

portion hiérarchique qui convient à son rang, tant vis-à-vis du roi que des divinités (nous noterons en passant que les deux plus petits personnages sont Gem-en-ef-Hor-bak et Harpocrate, dont il est le prêtre). Sa place, tant sur une stèle que devant le souverain, n'est pas habituelle. C'est essentiellement à son titre de *gérant* de la donation qu'il la doit, mais celle-ci est clairement patronnée par le roi. Aussi Gem-en-ef-Hor-bak apparaît-il ici comme sous la protection directe (sous le bras) du souverain, dans un rapport presque filial, confirmé par l'ébauche de mèche sur le côté qui rappelle la mèche de l'enfance.

Le dieu Ba-neb-djed figure à l'opposé, légèrement distancé, avec le recul qui est nécessaire à celui qui supervise la scène. De chaque côté du décor, nous trouvons donc un *maître*: le dieu principal du nome (témoin hiérarchiquement primordial) et le roi qui encadrent l'image d'Harpocrate et de sa mère.

La figure centrale est bien plus complexe. Curieusement, Harpocrate, bénéficiaire de la donation, tourne le dos au roi et au prêtre, ce qui n'est guère convenable... On alléguera, dans un premier temps, que l'allaitement, représenté selon les conventions iconographiques égyptiennes, exigeait que soit la mère, soit le rejeton, tournât le dos aux donateurs. Le fils étant sculpté plus petit, de sorte que sa bouche arrive à la hauteur du sein de sa nourrice, il semblera plus clair pour le spectateur, au décodage duquel cette stèle est destinée, que la stature d'Isis domine et se trouve à hauteur du visage royal. Ainsi, la figure centrale semble bien être considérée comme un tout, mais nous nous gardons bien de conclure que l'offrande est faite à la mère pour le fils.

Une chose néanmoins nous surprendra. Dans le nome de Mendès, c'est normalement la déesse-dauphin Hat-Méhyt qui assume le rôle d'épouse de Ba-neb-djed et de mère d'Harpocrate <sup>21</sup>: on lui substitue ici Isis qui n'a, en principe, rien à faire à Mendès. La présence d'Horus (Harpocrate) nous offrira tout naturellement la solution, et c'est selon sa *fonction* de mère divine qu'Isis est ici préférée, et, bien plus, comme nous le verrons par la suite, en tant que nourrice (d'où la coiffure hathorique de la déesse), fonction dont Hat-Méhyt n'est nullement pourvue et qui reste l'apanage mythologique d'Isis-Hathor.

Cela ne nous explique certes toujours pas pourquoi le dieu Harpocrate tourne le dos au roi, mais nous aurons en main tous les éléments de réponse si nous prenons en considération l'aspect d'Harpocrate. Conventionnellement, il est représenté anthropomorphe, porte comme attributs la mèche de l'enfance, signe de son éternelle jeunesse et de sa position de dieu-fils de la triade, mais également la double couronne pharaonique: c'est dire que le dieu-fils est considéré comme roi de Haute et Basse-Égypte, héritier de ses parents divins. En tant qu'héritier du pouvoir, sa place est donc face aux dieux, et, en tant que dieu-roi, il est simplement *métaphore* du souverain en titre, en l'occurrence du roi Ioupout II.

Or, les scènes d'allaitement du dieu-fils ou du roi par une déesse-mère sont fréquentes <sup>22</sup> et bien connues à




7. Analyse de la décoration: axe horizontal. De droite à gauche: le roi, le prêtre-horaire Gem-en-ef-Hor-bak, le dieu-enfant Harpocrate, Isis et Ba-neb-djed. Les flèches indiquent les apparentements des personnages au groupe des humains ou des dieux.



8. Analyse de la décoration: axe vertical. De bas en haut: couple de piliers *djed*; second couple de piliers *djed*; «Pharaon Iouput», Harpocrate et sa mère Isis; le Disque solaire ailé.

travers l'histoire de l'Égypte ancienne, et nous croyons pouvoir interpréter la position d'Harpocrate comme l'expression de sa double *fonction*: dieu, il forme un «tout» avec Isis (forme jeune et renouvelée de la triade); fils, il est le représentant du roi.

Après ces quelques propos sur la mise en place des éléments «horizontaux» de la stèle, examinons la disposition verticale, qui confirmera la convergence des signes vers la figure centrale d'Harpocrate et de sa mère.

L'observateur attentif aura sans doute remarqué, au centre des deuxième et troisième lignes du texte, la présence d'un double pilier *djed* (  ), qui entre dans

l'écriture du nom propre Nes-ba-neb-djed et qui sert également à noter le nom de la ville de Mendès (Djedet) dans l'épithète du dieu Harpocrate. Cet alignement ne saurait être fortuit, quand on songe que ce signe, outre sa valeur phonétique (utilisée «horizontalement») est aussi une des amulettes les plus courantes de l'ancienne Égypte, où, interprétée comme colonne vertébrale d'Osiris, elle symbolise la stabilité, et, à ce titre, trouve place aussi bien dans le contenu administratif du texte que dans l'expression iconographique religieuse du cintre <sup>23</sup>.

En «équilibre», à la première ligne, se trouve le nom du pharaon Iouput, au centre du texte. La mise en balance du nom de ce roi sur les doubles piliers *djed* est même totale si l'on considère le titre *pr*-<sup>cs</sup> (pharaon) comme partie de sa personnalité et de son nom.

Dans le prolongement exact des piliers *djed* et du nom du pharaon, prend place l'image d'Harpocrate et de sa mère (ce qui confirme l'idée d'une métaphore Harpocrate = pharaon, la «lecture verticale» servant de légende à l'image d'Harpocrate, qu'on pourrait transcrire: «pharaon Iouput, quatre fois stable, éternellement allaité par la mère divine»). La scène se conclut par le disque ailé qui couronne la stèle.

Tout s'organise donc, horizontalement et verticalement – à la manière du reste de certaines compositions des orfèvres égyptiens –, autour de la *figure centrale* et, malgré son apparence très fruste, notre monument révèle, à l'analyse, une subtilité théologique inattendue. Même si l'anarchie régnait à cette époque au niveau politique, cette stèle démontre que l'image de la *fonction* royale n'avait rien perdu de ses prérogatives «abstraites» et religieuses <sup>24</sup>. Peut-être même la faiblesse du roi aida-t-elle à mieux définir son rôle dans l'absolu <sup>25</sup>.

\* Nous ressentons quelque gêne à signer cet article. En effet, le triste état de conservation et la facture fruste des dernières lignes du texte nous ont causé bien des problèmes et nous avons souvent désespéré de ne pouvoir jamais trouver une solution... Heureusement pour nous, le Professeur J.-Cl. Goyon s'est intéressé à notre monument, et, avec un regard neuf, nous a suggéré maintes améliorations que nous n'avons pas toujours pu signaler en cours d'article, et, surtout, nous a proposé un sens cohérent pour la fin du texte. Qu'il trouve donc dans ces lignes l'expression de nos sincères remerciements pour l'aide amicale et précieuse qu'il nous a généreusement apportée.

Pour ne pas surcharger cet article, nous avons choisi d'utiliser d'un système d'abréviations pour les ouvrages cités plusieurs fois et pour les périodiques. Le lecteur peu habitué au «code» bibliographique égyptologique en trouvera la liste ci-dessous :

M. L. BIERBRIER, 1975	M. L. BIERBRIER, <i>The Late New Kingdom in Egypt</i> , Warminster, 1975.
CT	A. de BUCK, <i>The Egyptian Coffin Texts</i> , Chicago, 1935-1962.
F. GOMAA, 1974	F. GOMAA, <i>Die Libyschen Fürstentümer des Deltas</i> , Wiesbaden, 1974.
JARCE	<i>Journal of American Research Center in Egypt</i> .
K. A. KITCHEN, 1969-1970	K. A. KITCHEN, <i>Two Donation Stelae in the Brooklyn Museum</i> , <i>JARCE</i> 8, 1969-1970, pp. 59-67.
LdR III	H. GAUTHIER, <i>Le livre des Rois d'Égypte</i> , III, Le Caire, 1914.
D. MEEKS, AL	D. MEEKS, <i>Année lexicographique I</i> (1977), Paris, 1980; <i>II</i> (1978), Paris, 1981.
D. MEEKS, 1979	<i>Les donations aux temples dans l'Égypte du 1<sup>er</sup> millénaire avant J. C., State and Temple Economy in the Ancient Near East</i> , ( <i>Orientalia Lovaniensia Analecta</i> 6) II, 1979, pp. 605-687.
Rec. Trav.	<i>Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes</i> .
H. SOTTAS, 1913	H. SOTTAS, <i>La préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Égypte avec le recueil des formules d'imprécation</i> , Paris, 1913.
Wb.	A. ERMAN & H. GRAPOW, <i>Wörterbuch der ägyptischen Sprache</i> 2, Berlin, 1971.
J. YOYOTTE, 1961	J. YOYOTTE, <i>Les principautés du delta au temps de l'anarchie libyenne</i> , <i>Mélanges Maspero</i> I/4, Le Caire, 1961, pp. 121-181.

<sup>1</sup> Voir par exemple J. YOYOTTE, *Promenade à travers les sites anciens du delta*, dans: *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie*, 25, 1958, p. 21 et fig. 3 (petite photographie); J. YOYOTTE, 1961, p. 125, qui traduit les quatre premières lignes; K. BAER, *The Libyan and Nubian Kings of Egypt: Notes on the Chronology of Dynasties XXII to XXVI*, dans: *Journal of Near Eastern Studies* 32, 1973, pp. 4-25; D. MEEKS, 1979, où cette stèle est répertoriée sous le n° 23.2.21; H. DE MEULENAERE & P. MACKAY, *Mendès II*, Warminster, 1976, p. 205; F. GOMAA, 1974, pp. 78-79; M. L. BIERBRIER, 1975, p. 100 et p. X de l'avant-propos de K. A. KITCHEN; K. A. KITCHEN, 1969-1970, pp. 59-67.

<sup>2</sup> Sur Mendès, ses dieux et le XVI<sup>e</sup> nome de Basse Égypte, on consultera P. MONTET, *Géographie de l'Égypte ancienne* I, Paris, 1957, pp. 143-153, W. HELCK, *Die altägyptischen Gauen*, Wiesbaden, 1974, pp. 191-194 et H. DE MEULENAERE, *Lexikon der Ägyptologie* III, Wiesbaden, 1980, col. 43-45.

<sup>3</sup> Ba-neb-djed doit sa fortune à un jeu de mots, dont les anciens Égyptiens étaient si friands. Au sens premier, son nom signifie «Le Bélér seigneur de Mendès (Djedet)» («Ba» se prononçant probablement «bè», on a ici un mot créé sur une onomatopée... Cf. P. MONTET, *op. cit.*, pp. 147-148). Mais il serait également possible de traduire «L'âme du maître de Djedou», en faisant allusion à une autre localité homonyme dont Osiris était le seigneur. Ba-neb-djed devient ainsi l'âme d'Osiris...

<sup>4</sup> Le fac-similé que nous donnons est calqué directement sur la stèle, et vérifié sous plusieurs éclairages ainsi que par un moulage exécuté par M. P. Hartmann. Compte tenu de la dégradation des bords de certains signes, il a souvent été difficile d'en reconnaître le contour exact et précis préparé par le scribe et gravé de surcroît en biseau par le sculpteur. J'ai pris le parti de reproduire le contour *maximum* qu'offrirait la gravure de chaque signe. De même, les hachures s'efforcent de reproduire exactement les lacunes et les éclats du calcaire, qu'il est souvent difficile à distinguer des signes!

<sup>5</sup> La donation se fait *m drt* (par la main de... = par l'intermédiaire de...), tournure peu fréquente (cf. D. MEEKS, 1979, p. 633 et n. 107). Peut-être doit-on comprendre que le roi a remis ce champ à Nes-ba-neb-djed pour qu'il en fasse don à Harpocrate et à son clergé.

<sup>6</sup> Sur les horologues, voir S. SAUNERON, *Les prêtres de l'ancienne Égypte* («Le temps qui court»), Paris, 1957, p. 64. Les membres du clergé sont toujours les gérants des donations et elles leur sont souvent faites directement. Notre stèle est en ce sens exceptionnelle, puisque le destinataire est d'abord Harpocrate (l. 2), alors que le nom du gérant n'apparaît qu'à la l. 4 (cf. D. MEEKS, 1979, 642 sqq.). A noter que la stèle 67.118 du Musée de Brooklyn relate également un don fait d'abord à Harpocrate, puis remis à son clergé (K. A. KITCHEN, 1969-1970, pp. 59-60).

<sup>7</sup> Voir A. H. GARDINER, *Egyptian Grammar* 3, Londres, 1957, pp. 199-200 (§ 266, 2 et 3), D. MEEKS, *Le grand texte des donations au temple d'Edfou*, Le Caire, 1972, p. 160 (§ 7) et en dernier lieu A. SCHLOTT-SCHWAB, *Die Ausmasse Ägyptens nach altägyptischen Texten*, Wiesbaden, 1981, p. 137 sqq.

<sup>8</sup> D. MEEKS, 1979, pp. 608-609. Voir aussi H. G. FISCHER, *Deux stèles villageoises du Moyen Empire*, dans: *Chronique d'Égypte* LV, 1980, pp. 13-16 (spéc. p. 14, n. 3).

<sup>9</sup> Cf. H. SOTTAS, 1913, p. 145 sqq. Sur le mécanisme de l'intervention divine en de telles circonstances, voir Ph. GERMOND, *Sekhmet et la protection du monde*, *Aegyptiaca Helvetica* 9, Bâle-Genève, 1981, pp. 354-355 et n. 1.

Sur la formule particulière de cette stèle, M. J.-Cl. Goyon nous signale: «Les malédictions correspondent à un schéma moyen connu, mais non la rédaction même; la stèle en acquiert d'autant plus d'intérêt. Il faudrait chercher non dans les documents du même style, à mon avis, mais dans les «appels négatifs» aux vivants ou les malédictions contre les dieux, car il est clair que toute la partie vétiive introduite par *bn* concerne le voleur qui ne jouira plus de telle ou telle faveur, bénédiction ou possession, je crois dans l'ordre *funéraire*: plus de nom, plus d'offrandes, plus d'eau. On ne succombe pas ici aux malédictions scatologiques habituelles, mais à des anathèmes eschatologiques».

<sup>10</sup> D. MEEKS, 1979, *passim*, d'où nous extrayons notre propos.

<sup>11</sup> La stèle 23 473 est le seul document hiéroglyphique sur support de pierre et la seule stèle de donation que possède le Musée d'Art et d'Histoire. Un document de nature similaire, mais pourvu d'une inscription hiéroglyphique, est conservé au Musée Cantonal des Beaux-Arts de Lausanne (Cf. H. WILD, *Les Antiquités égyptiennes de la collection du Dr Widmer*, Lausanne, 1956, pp. 25-26, n° 26.4.20 du répertoire de D. Meeks).

<sup>12</sup> C'est le cas d'autres rois de cette période. Cf. W. SPIEGELBERG, *Eine Stele der Oase Dachel*, dans: *Rec. Trav.* 21, 1899, p. 12 sqq., *Neue Schenkungsstellen über Landstiftungen an Tempel*, dans: *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 56, 1920, p. 58, *Die Tefnachthos Stele des Museums von Athen*, dans: *Rec. Trav.* 25, 1903, pp. 196-197, etc.

<sup>13</sup> Cf. J. YOYOTTE, 1961, pp. 121-181 et F. GOMAA, 1974, p. 82.

<sup>14</sup> En fait, il est vraisemblable que le roi soit représenté dans le cintre, mais il n'y en a plus aucune preuve.

<sup>15</sup> H. GAUTHIER, *LdR* III, 321-323, 379, 381-382, 402.

<sup>16</sup> H. GAUTHIER, *LdR* III, 321-323. Les dates que nous retenons sont

celles proposées par H. SCHLÖGL et alii, *Le Don du Nil*, Bâle, 1978, pp. 104-105. Elles peuvent varier de quelques années selon les auteurs.

<sup>17</sup> H. GAUTHIER, *LdR* III, p. 379 et J. VON BERKERATH, *The Nile Level Records at Karnak*, dans: *JARCE* 5, 1966, pp. 47 et 52 (n° 26).

<sup>18</sup> H. GAUTHIER, *LdR* III, pp. 381-382.

<sup>19</sup> Cf. J. H. BREASTED, *Ancient Records of Egypt* IV, New York, 1906, § 830, H. GAUTHIER, *LdR* III, p. 402 et J. YOYOTTE, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 52, 1953, pp. 189-190.

<sup>20</sup> M. L. BIERBRIER, 1975, p. 100 et avant-propos de K. A. KITCHEN, p. X; F. GOMAA, 1974, pp. 78-82, pour qui notre stèle daterait de 728 av. J.-C.

<sup>21</sup> Sur Hat-Méhyt, voir I. GAMER-WALLERT, *Lexikon der Ägyptologie* II, Wiesbaden, 1977, col. 1042-1043 et D. MEEKS, *Le nom du dauphin et le poisson de Mendès*, dans: *Revue d'Égyptologie* 25, 1973, pp. 209-216.

<sup>22</sup> Sur les rites d'allaitement et le dieu-fils de la triade considéré comme métaphore du roi, on consultera F. DAUMAS, *Les mammis des temples égyptiens*, Paris, 1958, pp. 166, 203 sqq., 367, 502-503; J. LECLANT, *Sur un contrepoids de menat de Tabarqa*, dans: *Mélanges Mariette*, Le Caire, 1961, pp. 251-284 et D. MEEKS, *Lexikon der Ägyptologie* II, Wiesbaden, 1977, col. 1003-1011 (Harpokrates).

<sup>23</sup> Relevons, en marge de notre propos, l'importance des notations osiriennes. Ba-neb-djed (cf. note 3) est ici manifestement compris comme «l'âme du seigneur de Djedou» (= Osiris). Isis est traditionnellement son épouse, la mère d'Horus l'enfant (Harpocrate) et les piliers *djed* servent de support à l'image du fils mythologiquement posthume.

<sup>24</sup> Sur de nouvelles méthodes d'analyse de compositions égyptiennes, avec des résultats, il est vrai, variables, voir R. TEFNIN, *Image et histoire: Réflexions sur l'usage documentaire de l'image égyptienne*, dans: *Chronique d'Égypte* LIV, 1979, pp. 218-244 et *Image, écriture, récit: A propos des représentations de la bataille de Qadesh*, dans: *Göttinger Miszellen* 47, 1981, pp. 55-78.

S'en remettre au hasard pour expliquer les quelques constatations que nous livrons quant à la composition de cette stèle servirait on ne peut mieux notre propos. Ce serait effectivement admettre que le scribe, *égyptien pharaonique*, a disposé les signes selon l'inspiration de son subconscient (qui est également historique et social) avec le but de rendre le message qui lui était commandé (l'acte de donation) compréhensible aux lecteurs et spectateurs (parfois analphabètes). L'expression des différents éléments relevés serait donc *naturelle* et non composition savante de sémiologues avant la lettre.

<sup>25</sup> Cf. Ph. DERCHAIN, *Le rôle du roi d'Égypte dans le maintien de l'ordre cosmique*, dans: *Le pouvoir et le sacré*, Bruxelles, 1962, pp. 61-73.

*Crédit photographique:*

Maurice Aeschmann, Genève: fig. 6.

Musée d'art et d'histoire, (Yves Siza), Genève: fig. 2.

